YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2007

DELIBERATION N° 2007/02/1208

OBJET : Conseil de quartier Taillis/Garenne : remplacement de M. GUILLEUX à sa présidence.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 avril 2001 décidant de la création de sept conseils de quartier et désignant leur président,

CONSIDERANT que M. Denis GUILLEUX a fait part de sa démission de la présidence du conseil de quartier Taillis/Garenn

DESIGNE à bulletin secret, par 32 voix :

-Mme Françoise AUBLET, en qualité de Présidente du Conseil de quartier Taillis/Garenne.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 21

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 23-2-07
et de la publication le 23-2-07
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 23